



DD FRU
15/03/2021

Comptes Administratifs 2020

Rapport de présentation

Séance du Conseil municipal du 6 avril 2021

Sommaire

Introduction.....	3
Résultats de clôture.....	4
I - BUDGET PRINCIPAL.....	4
1 FONCTIONNEMENT.....	4
1.1 Recettes de gestion courante.....	5
1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales.....	5
1.1.2 Attribution de compensation CABM et FPIC.....	7
1.1.3 Dotations de l'Etat.....	7
1.1.4 Autres recettes.....	8
1.2 Recettes financières et exceptionnelles.....	8
1.3 Dépenses de gestion courante.....	9
1.3.1 Dépenses de personnel.....	10
1.3.2 Charges à caractère général.....	10
1.3.3 Autres charges de gestion courante	10
1.3.4 Atténuations de produits.....	11
1.4 Dépenses exceptionnelles.....	11
2 INVESTISSEMENT.....	11
2.1 Recettes	12
2.1.1 Recettes « hors emprunt ».....	12
2.1.2 Emprunt.....	13
2.2 Dépenses	
2.2.1 Dépenses d'équipement.....	13
2.2.2 Dépenses financières (hors dette).....	14
2.2.3 Exécution des AP/CP.....	14
2.2.4 Dette.....	15
3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT.....	16
4 FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT.....	17
5 RATIOS.....	18
6 RÉSULTAT DE CLÔTURE.....	18
II - BUDGET ANNEXE.....	19
BUDGET ANNEXE « BÉZIERS CONGRES ».....	19
Annexe Dette.....	21
Structure de la dette.....	21
Répartition par prêteurs.....	21
Profil d'extinction.....	22

INTRODUCTION

En 2020, la gestion budgétaire concernait deux budgets : le budget principal et le budget annexe « Béziers Congrès » qui a été clôturé au 31 décembre 2020.

Les comptes administratifs, pour le budget principal et le budget annexe, retracent pour chacun des budgets, l'exécution budgétaire, et constatent la clôture du cycle budgétaire annuel.

Ce sont les documents budgétaires les plus importants puisqu'ils rendent compte de la réalité des opérations budgétaires effectuées durant l'année écoulée.

Les résultats qu'ils font apparaître sont conformes à ceux des comptes de gestion établis par le trésorier municipal.

Pour l'exercice 2020, les comptes administratifs ont été précédés par :

- * le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 25 novembre 2019,
- * le vote des budgets primitifs le 16 décembre 2019,
- * le vote de décisions modificatives, le 15 juin 2020, le 21 septembre 2020, le 23 novembre 2020.

Dans le débat d'orientations budgétaires 2020, les objectifs fixés en matière de gestion financière étaient les suivants :

- le maintien des taux d'imposition,
- le respect des engagements résultant du contrat financier conclu avec l'État : évolution annuelle des dépenses réelles de fonctionnement limitée à 1,5 %, baisse de l'endettement annuel d'au moins 500 K€.

Par ailleurs, en 2020, les crédits consacrés à l'investissement ont été fortement augmentés dès le vote du Budget.

La crise sanitaire COVID 19 est venue fortement perturber le fonctionnement de l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale, privés et publics.

L'exécution des budgets 2020 s'est écartée des prévisions initiales en dépenses et en recettes, et de nécessaires ajustements ont été opérés dans le cadre des 3 décisions modificatives votées à compter du mois de juin 2020.

Cependant malgré la baisse de certaines recettes et la prise en charge de dépenses exceptionnelles consécutives à la crise COVID, les objectifs de gestion financière fixés lors du débat d'orientations budgétaires ont été atteints.

Les éléments d'analyse présentés ci-après en attestent.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 CONSOLIDES

RESULTATS DE CLOTURE

L'excédent de clôture consolidé pour le budget principal et le budget annexe, prenant en compte les restes à réaliser, est de : **11,468 millions**.
 Sur le même périmètre budgétaire en 2019, le résultat de clôture consolidé était de 11,376 millions : il augmente de près de 100 K€.

Libellés	REALISE		RESTES A REALISER (RAR)	RESULTAT NET (y cp RAR)
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Budget Principal				
Recettes (R)	129 581 607,85 €	61 307 829,93 €	2 069 000,00 €	
Dépenses (D)	111 370 921,51 €	58 290 808,51 €	10 006 000,00 €	
Résultat 2020	18 210 686,34 €	3 017 021,42 €	-7 937 000,00 €	
Report résultat antérieur	2 200 000,00 €	-3 885 039,23 €		
Résultat de clôture	20 410 686,34 €	-868 017,81 €	-7 937 000,00 €	11 605 668,53 €
Budget annexe Béziers Congrès				
Recettes (R)	446 792,86 €	71 130,32 €		
Dépenses (D)	442 038,93 €	165 067,53 €		
Résultat 2020	4 753,93 €	-93 937,21 €	0,00 €	
Report résultat antérieur	11 930,40 €	-59 933,99 €		
Résultat de clôture	16 684,33 €	-153 871,20 €	0,00 €	-137 186,87 €
Résultat de clôture consolidé				11 468 481,66 €

I - BUDGET PRINCIPAL

1 FONCTIONNEMENT

Les recettes de gestion courante (tableau page 5), progressent de 1,5 % (+ 1,8 millions €) entre 2020 et 2019 : 119,460 millions en 2020 pour 117,623 millions en 2019.

Les recettes réelles totales 2020 s'élèvent à 126,892 millions pour 124,595 millions en 2019, soit une hausse de 2,297 millions € (+ 1,84 %).

Hors produit des cessions foncières, les recettes réalisées restent supérieures aux recettes prévues et inscrites : 121,1 millions réalisés contre 118,7 millions inscrits.

Leur taux de réalisation est de 102 %.

Les dépenses de gestion courante (tableau page 9), diminuent de 867 000 € : 94,642 millions en 2020, contre 95,509 millions en 2019.

Les dépenses réelles totales 2020, s'élèvent à 99,345 millions pour 98,773 millions en 2019, soit une hausse de 572 000 €.

Leur taux de réalisation est de 95,7 %.

Pour le fonctionnement, seront analysées : les recettes de gestion courante, les recettes financières et exceptionnelles, puis les dépenses de gestion courante et les dépenses exceptionnelles.

1.1 Recettes de gestion courante

Elles regroupent : les produits des services et du domaine (chapitre 70), les impôts et taxes (chapitre 73), les dotations et participations (chapitre 74), les atténuations de charges (chapitre 013).

Elles se sont élevées à 119,460 millions en 2020 contre 117,623 millions en 2019.

Milliers €	2019	2020	Evol.
Impôts et taxes	79 794	81 068	1,60 %
<i>Contributions directes</i>	52 402	53 632	2,35 %
Impôts ménages	52 113	53 453	
Rôles supplémentaires	289	179	
<i>AC reçue</i>	20 620	20 620	
<i>Attribution FPIC</i>	1 479	1 542	
<i>Solde impôts et taxes</i>	5 293	5 274	
Dotations et participations	29 943	32 588	8,83 %
<i>DGF</i>	19 418	20 139	
<i>Compensations fiscales</i>	5 996	6 255	
<i>Solde participations diverses</i>	4 529	6 194	
Autres produits de fonctionnement courant	7 886	5 804	-26,40 %
<i>Produits des services</i>	6 805	5 187	
<i>Produits de gestion</i>	951	543	
<i>Atténuations de charges</i>	129	74	
RECETTES DE GESTION COURANTE	117 623	119 460	1,56 %

Malgré la baisse des produits des services et de gestion en raison de la crise sanitaire, les progressions du produit fiscal, des dotations et participations, expliquent l'évolution à la hausse de 1,56 % des recettes de fonctionnement courant en 2020 (+ 1,8 million).

1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales

Les taux d'imposition votés en 2014, en baisse de 4 %, sont maintenus depuis.

Pour mémoire :

- Taux de Taxe d'habitation : 19,53 %
- Taux de taxe foncière bâti : 26,54 %
- Taux de taxe foncière non bâti : 60,06 %.

L'évolution du produit en 2020, est la suivante :

Milliers €	2019	2020	Evol.
Produit Taxe Habitation (TH et THLV)	22 745	23 380	2,79 %
Produit Foncier Bâti (FB)	28 699	29 426	2,53 %
Produit Foncier Non Bâti (FNB)	670	646	-3,58 %
Produit 3 Taxes ménages	52 113	53 453	2,57 %

Le produit des 3 taxes augmente de 1,2 million € entre 2019 et 2020.

Dans un contexte de maintien des taux d'imposition, cette hausse résulte essentiellement de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition (1,2 % en 2020 pour les taxes foncières et 0,9 % pour la taxe d'habitation) découlant des dispositions de la loi de Finances, ainsi que de l'évolution physique des bases brutes (augmentation du nombre d'articles imposables et/ou actualisation des bases par les services fiscaux).

Pour la taxe d'habitation, l'évolution physique des bases brutes est de 1,5 % (contre 1,1 % en 2019) et pour la taxe foncière elle est de + 1,5 % également en progression par rapport à celle de 2019 qui était de 1,1 %.

Le produit lié aux rôles supplémentaires diminue en 2020 : 179 000 € contre 289 000 € en 2019.

Le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants en vigueur depuis 2008 à Béziers, augmente de près 15 000 € :

Produit taxe d'habitation sur les logements vacants (en €)	2019	2020
	641 576	756 006

En ce qui concerne les compensations perçues pour certaines exonérations fiscales, elles progressent de 257 000 € (+ 4,2 %) entre 2019 et 2020.

COMPENSATIONS FISCALES

Milliers €	2019	2020
Compensations TH (condition modeste)	5 542	5 876
Compensations FB (dont condition modeste, QPPV et Exo. longue durée)	401	324
Compensation FNB	55	55
Compensations fiscales	5 998	6 255

2020 était la dernière année de perception par les communes et les communautés d'agglomération du produit de la taxe d'habitation et de la compensation des exonérations de taxe d'habitation.

1.1.2 Attribution de compensation CABM et FPIC

Au titre de l'attribution de compensation, le montant perçu par la ville en 2020, 20,620 millions reste identique à celui perçu en 2019.

En ce qui concerne le fonds national de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) en vigueur depuis 2012, perçu par la CABM et l'ensemble des communes membres, la part versée à la ville est en progression.

FPIC (Milliers d'€)	2019	2020
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	1 479	1 542

1.1.3 Dotations de l'Etat

L'évolution de la population est prise en compte dans le calcul des dotations; la population totale au 1^{er} janvier 2020 était de 78 453 habitants : elle a progressé de 559 habitants.

Population			
	2019	2020	Ecart
Population totale	77 894	78 453	559
Résidences secondaires	1 558	1 703	145
Divers	80	80	0
Population DGF	79 532	80 236	704

La dotation forfaitaire est en très légère hausse.

Les dotations de péréquation, DSU et DNP continuent de progresser : + 670 K€.

La DGF totale est donc en progression de 721 K€.

Dotation globale de Fonctionnement (DGF)

Milliers €	2019	2020
Dotation forfaitaire	9 239	9 290
+ Dotations d'aménagement (DSU, DNP)	10 179	10 849
<i>dont Dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	<i>7 917</i>	<i>8 442</i>
<i>dont Dotation nationale de Péréquation (DNP)</i>	<i>2 262</i>	<i>2 407</i>
DGF TOTALE	19 418	20 139

1.1.4 Autres recettes

Milliers €	2019	2020
Autres recettes de gestion courante	12 412	11 998
Produits des services (Chapitre 70)	6 805	5 187
Produits de gestion (Chapitre 75)	951	543
Chapitre 74 (hs dotations/compens.) : Particip.	4 527	6 194
Atténuations de charges (Chapitre 013)	129	74

Les produits des services : 5,1 millions.

Ils diminuent de 1,7 million en 2020 en raison de la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des cafés et restaurants (et donc des terrasses), celle des équipements culturels et sportifs.

Par ailleurs pour soutenir les commerçants n'ayant pu exercer leur activité que sur une partie de l'année, la ville a décidé de les exonérer du paiement de leur loyer ou de leur redevance d'occupation du domaine public.

Ces produits regroupent :

- * les recettes liées aux occupations du domaine public (stationnement sur voirie dont forfaits post-stationnement (FPS), marchés, terrasses, maison batelière) : 1,867 millions.
- * les droits d'entrée perçus pour les différents services, culturel, social (dont petite enfance) et sportif : 659 K€.
- * les remboursements CABM des prestations assurées par la ville dans le cadre de conventions (par exemple : l'entretien des véhicules) ainsi que des charges de personnel : 1,3 million.

Les produits de gestion : 543 K€.

En baisse, ils comprennent essentiellement :

- * les revenus des immeubles (loyers) : 261 K€ , en diminution par rapport à 2019 compte tenu des exonérations accordées pour les locaux commerciaux,
- * les redevances versées par les fermiers et concessionnaires : 257 K€.

Les participations (chapitre 74) : 6,1 millions.

Il s'agit essentiellement de participations versées par l'État et la CAF:

- la dotation pour le service communal de santé : 475 K€,
- des participations et subventions : 2 millions,
- les participations de la CAF pour les crèches et les ALSH : 3,631 millions.

Les atténuations de charges se sont élevées à 74 K€ en 2020 : elles comprennent essentiellement les remboursements d'indemnités journalières.

1.2 Recettes financières et exceptionnelles

Milliers €	2019	2020
Recettes financières et exceptionnelles	6 972	7 432
Produits financiers	512	421
Produits exceptionnels	6 460	7 011
<i>Cessions d'immobilisations</i>	2 445	5 753
<i>Produits exceptionnels divers</i>	3 377	986
<i>Autres</i>	638	272

Les produits financiers : 421 K€ ont été perçus en 2020.

191 K€ au titre de participations de la SEM PFO, 191 K€ au titre du fonds de soutien pour les 3 prêts structurés renégociés et 39 k€ pour les remboursements d'intérêts par VIATERRA sur les avances perçues.

Les recettes exceptionnelles comme les dépenses qui seront présentées en page 13, de par leur nature, connaissent d'une année sur l'autre des variations pouvant être très importantes. En 2020, elles ont augmenté de 551 K€.

Ont été réalisés :

- **des cessions de bâtiments et de matériel pour 5,7 millions qui concernent essentiellement** : l'immeuble Galeries Lafayette (2,3 millions), l'immeuble ex - CCI (1,450 million), le parking Gare du Nord (1,5 million).

- **des produits exceptionnels divers** : 1,3 million dont 225 K€ pour des remboursements de frais et indemnités et 986 K€ pour des indemnités d'assurance (dont 500 K€ pour l'incendie des Tamaris) et 325 K€ pour l'excédent de clôture de la ZAC du Quai du Port Neuf.

**Recettes de fonctionnement courant
(hors produits financiers et exceptionnels)**

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une progression de 1,8 million (+ 1,56%) inférieure à celle de 2019 (2,5 millions) en raison de la crise COVID. Elle résulte de l'évolution du produit fiscal, des dotations et compensations fiscales versées par l'État, des participations.

1.3 Dépenses de gestion courante

Elles regroupent : les charges à caractère général (chapitre 011), les charges de personnel (chapitre 012), les charges de gestion courante (chapitre 65), les atténuations de produits (chapitre 014).

Elles sont en baisse de 900 K€ : 94,6 millions en 2020 contre 95,5 millions en 2019.

Milliers €	2019	2020
Dépenses de gestion courante	95 508	94 642
Charges à caractère général (Chap.011)	20 347	19 867
Charges de personnel (Chap.012)	60 989	60 349
Charges de gestion courante (Chap.65)	14 012	14 231
Atténuations de produits (Chap.014)	160	195

1.3.1 Dépenses de personnel : 60,349 millions

Elles diminuent de 640 K€ par rapport à 2019, cette baisse résultant principalement de la crise sanitaire : durant toute l'année 2020 certaines activités et manifestations programmées ont du être annulées, l'ouverture de certains équipements recevant du public a été fortement réduite. Cela a engendré un moindre recours aux saisonniers, vacataires et a aussi limité les heures supplémentaires effectuées par le personnel titulaire.

1.3.2 Charges à caractère général : 19,8 millions

Elles regroupent les dépenses relatives aux fluides (eau, énergie), achats de fournitures, petit équipement, prestations de service, entretien maintenance, ...
Elles sont en baisse en 2020, de 480 K€.

Les réductions les plus significatives résultant de la suppression ou de la réduction d'animations et de manifestations à partir du mois de mars 2020 (dont la Féria) concernent :

- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers (- 48%) : 1,05 million en baisse de 1,03 million ,
- les dépenses diverses autres services extérieurs (-37%) : 781 K€ diminuent de 464 K€,
- les dépenses diverses de publicité, publications, relations publiques (- 66%) : 133 K€, en baisse de 262 K€,
- les frais de gardiennage (- 48%) : 287 K€ , en baisse de 267 K€.

Par ailleurs, les dépenses de carburants sont en baisse de 177 K€ (-18,5%) : 781 K€ en 2020, l'utilisation des véhicules municipaux ayant été réduite durant le confinement du mois de mars à mai 2020.

Ces baisses ont été atténuées par la hausse d'autres dépenses rendues indispensables par la crise sanitaire :

- * fournitures d'entretien (produits de nettoyage), fournitures de petit équipement, vêtements de travail, fournitures administratives pour un montant total de 1,003 million,
- * hausse de la compensation versée au délégataire EFFIA, consécutive à la baisse des recettes pour le stationnement sur voirie durant la période de confinement (+ 152 K€).

1.3.3 Autres charges de gestion courante : 14,231 millions

Elles regroupent la participation d'équilibre versée au budget annexe à caractère administratif « Béziers Congrès », les contributions versées au service départemental d'incendie et de secours, aux syndicats intercommunaux, les subventions de fonctionnement versées au CCAS ainsi qu' aux associations, les indemnités, frais de missions et cotisations retraite des élus.

Elles augmentent de 219 K€.

Les principales hausses ont concerné :

- * la participation d'équilibre versée au budget annexe à caractère administratif « Béziers Congrès » qui est passée de 250 K€ à 380 K€ en 2020 compte tenu de la baisse de recettes consécutive à la crise COVID,
- * la contribution versée au SDIS (+ 48 K€),
- * la prise en charge des mesures de gratuité dans les parkings de structure mises en place durant la crise sanitaire (« autres charges », qui augmentent de 201 K€).

1.3.4 Atténuations de produits

Il s'agit des remboursements de dégrèvements accordés par l'Etat pour la taxe d'habitation sur les logements vacants ainsi que le reversement au CCAS du Fonds d'aide aux jeunes perçu du Département.

Leur montant a été de 195 K€ en 2020, contre 160 K€ en 2019.

1.4 Dépenses exceptionnelles

Milliers €	2019	2020
Dépenses exceptionnelles larges *	690	2 469

* y compris frais financiers hors intérêts (66 - 6611)

En forte hausse en 2020, elles ont concerné :

- les titres annulés relatifs à des exercices antérieurs à 2020 : 923K€, dont 500 K€ correspondant à l'annulation de l'acompte versé pour l'achat du parking de la gare du Nord et 308 K€ pour les titres de remboursement de Taxe foncière annulés suite au protocole transactionnel conclu avec la Communauté d'agglomération.

- les subventions exceptionnelles versées aux associations : 788 K€, dont 400 K€ pour Béziers Rugby et 150 K€ pour l'ASB Foot,

- les autres charges exceptionnelles : 465 K€ qui comprennent notamment les indemnités versées aux commerçants suite aux travaux de voirie ainsi que celles versées suite à jugements ou mise en œuvre de protocoles transactionnels. 309 K€ concernent le remboursement à l'OPH de dépenses supportées pour l'ensemble immobilier St Vincent de Paul.

- les intérêts versés sur ligne de trésorerie et des charges d'intérêts complémentaires versés sur certains contrats de prêts : 287 K€.

Dépenses de fonctionnement courant (hors charges financières et exceptionnelles)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Malgré la prise en charge des dépenses résultant de la crise sanitaire, les charges de fonctionnement courant ont diminué de 867 K€.

2 INVESTISSEMENT

Les recettes réelles (hors opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie), diminuent de 7 millions par rapport à 2019 : 49,2 millions en 2020 contre 56,3 millions en 2019. Ce sont en fait les recettes financières (emprunt et remboursements d'avances qui expliquent cette baisse.

2.1 Recettes

Milliers €	2019	2020
Recettes réelles d'investissement	56 346	49 282
FCTVA et Taxes d'urbanisme (Chap.10 hors 1068)	3 595	4 524
Subventions y cp produit amendes de police (Chap.13)	5 924	5 843
Emprunt (Chap.16 y cp. cautions)	14 687	9 455
Immobilisations financières et autres (Chap.21, 23, 204 et 27)	13 899	11 869
Excédent de fonctionnement affecté	18 241	17 591

2.1.1 Recettes « hors emprunt »

- **Le Fonds de compensation de la TVA** (calculé à partir des dépenses d'investissement 2019) **et les taxes d'urbanisme** (Taxe d'aménagement et taxe locale d'équipement) se sont élevés à : 4,1 millions pour le FCTVA et 349 K€ pour les taxes d'urbanisme.

- **Les subventions reçues** soit 4 millions proviennent :

* **de la CABM : 31,6 %** (1,3 million) correspondant au solde du FAEC pour la Place Jean Jaurès (245 K€), au 1^{er} acompte du Fonds de concours pour l'Acropole (750 K€), au 1^{er} acompte de la subvention pour la reconstruction de l'école des Tamaris (240 K€) et au solde de la participation pour les Quais de bus.

* **de l'Etat, 31,6 %** (1,3 millions): Dotation politique de la ville pour diverses opérations réalisées dans les quartiers prioritaires Centre ville et Devèze, ANRU pour le PNRQAD et le NPRU, Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

* **du Département et de l'Europe : 15,5 %, (627 K€)** pour la Cathédrale St Nazaire, le Plan lumière et la Place Jean Jaurès.

* **de la Région, 10 %** (419 K€) essentiellement pour les travaux au Stade de la Méditerranée.

* **de divers partenaires : 11 %, (445 K€).**

- **Le produit des amendes de police: 1,8 million** correspond au produit des contraventions établies à Béziers en matière de circulation routière (hors stationnement désormais dépenalisé), y compris celles résultant des radars.

- **Les immobilisations financières et autres, soit 11,9 millions concernent :**

* les remboursements d'avances de trésorerie versées dans le cadre de conventions avec VIATERRA : 3,250 millions remboursés pour la ZAC Grandes Vignes, 1 million pour la Courondelle, 5 millions pour la ZAC de l'Hours, 2,6 millions pour les bureaux.

- Enfin, **l'excédent de fonctionnement affecté, soit 17,6 millions**, correspond à la part d'excédent de fonctionnement constaté lors du vote du compte administratif 2019, que le Conseil municipal a décidé d'utiliser pour financer les dépenses d'investissement 2020.

2.1.2 Emprunt

BP 2020 + DM Inscriptions cumulées	CA 2020 Emprunts mobilisés
7 720 000 €	6 004 867 €

En 2020, le montant d'emprunt mobilisé a été de 6 millions :

- **3 millions** contractés auprès de la Caisse d'Épargne : prêt à taux fixe de 0,67 % sur 20 ans
- **3 millions** contractés auprès du Crédit Agricole : prêt à taux révisable, index : Euribor 3 mois + 0,85 %

A noter que la ville a procédé à la renégociation d'un prêt pour un montant de 3,450 millions avec la Banque Postale, permettant de réaliser des économies d'intérêts.

2.2 Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement sont de de **55,602 millions** et leur taux de réalisation de 76,5 %.

Elles regroupent, les dépenses d'équipement, les dépenses financières (remboursement du capital de la dette et immobilisations financières).

2.2.1 Dépenses d'équipement

Milliers d' €	2019	2020
Dépenses d'équipement	30 487	34 051
Dépenses directes d'équipement	28 019	29 803
Dépenses indirectes (Subventions d'équipement)	2 468	4 248

Les dépenses d'équipement **progressent encore de 3,6 millions en 2020.**

Elles ont concerné des travaux, des acquisitions, des frais d'études. Leur taux de réalisation est de 70,8 % en 2020.

- **Parmi les travaux réalisés (22,8 millions) :**

* **des aménagements d'espaces publics et voiries : 9,5 millions dont :** chantier Acropole : Parking et talus St jude, Square Avenue Foch /Maison des solidarités Eliane Bauduin, Rue Victor Hugo, Traverse de Colombiers, Avenue Sastre, Rue Gleizes, VC 13, Avenue de l'Europe, Boulevard Jules Cadenat, Avenue Joseph Lazare.

* **des travaux dans divers bâtiments : 9,9 millions**, dont travaux dans diverses écoles et fin des travaux d'extension de l'école maternelle Jean Jaurès, réaménagement des restaurants scolaires Herriot et Pasteur, salle polyvalente école Riquet/Paul Bert, installation de contrôle d'accès dans divers équipements sportifs.

* **le renouvellement des équipements d'éclairage public dans le cadre du plan lumière : 1 million.**

* **des aménagements d'espaces verts, d'aires de jeux et de terrains sportifs : 2,4 millions**, dont Plateau des Poètes (Grilles et fontaine aux poissons), Aire du Faubourg brumisation, aire de jeux des Oiseaux, souterrain Place Emile Zola.

- **Les acquisitions (6,2 millions):** il s'agit d'acquisitions d'immeubles et de terrains (855 K€) dont acquisition parcelles traverse de Colombiers et achats des immeubles 12 rue Etienne Marcel et 88 allées Paul Riquet, ainsi que de l'ancienne station service avenue Foch.

- **des frais d'études** (dont révision du PLU) et des achats de logiciels, pour 743 K€.

Les dépenses indirectes correspondent aux subventions d'équipement versées 4 ,2 millions en 2020, dont les principaux bénéficiaires sont :

- **VIATERRA** : 1,9 millions, participations ZAC de l'Hours et requalification du centre ville, ainsi que le solde de la participation pour la ZAC des Grandes Vignes,

- **les commerçants et professions libérales** : 1,3 million d'aides complémentaires à celles de l'État et de la Région pour faire face à la crise COVID ainsi que des aides aux vitrines.

- **CABM** : 620 K€ dont participation pour les travaux sur les réseaux unitaires.

2.2.2 Dépenses financières (hors dette)

Il s'agit des avances de trésorerie remboursables d'un montant de 8,6 millions, versées à VIATERRA.

2,6 millions pour les bureaux de l'Hours; 5 millions pour la ZAC de l'Hours et 1 million pour la Zac de la Courondelle.

2.2.3 Exécution des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP)

Huit autorisations de programme ont été votées depuis 2014 et sont en cours d'exécution.

En milliers €

Intitulé de l'AP	Montant	Crédits de paiement réalisés au 01/01/2020	Crédits de paiement votés en 2020	Crédits de paiement consommés en 2020	Crédits de paiement à financer en 2021 et au delà
Accessibilité (2016 - 2021)	5 195	955	430	256	3 985

Intitulé de l'AP	Montant	Crédits de paiement réalisés au 01/01/2020	Crédits de paiement votés en 2020	Crédits de paiement consommés en 2020	Crédits de paiement à financer en 2021 et au delà
Eclairage public - Plan lumière (2015 - 2020)	3 647	2 780	782	759	Clôture
Ecoles (2015 - 2021)	11 085	6 259	4 073	3 400	1 426
Embellissement du centre ville (2015 - 2020)	26 000	25 658	250	142	Clôture
Liaison 9 écluses Acropole (2018 - 2023)	11 000	362	1 350	1 015	9 623
Renouvellement urbain Quartier de la Devèze (2019 - 2024)	12 000	89	1 320	820	11 091
Refonte Système Information (2020 - 2024)	3 200	0	1 020	1 018	2 182
5 000 arbres pour Béziers (2020 - 2026)	3 000	0	330	118	2 882
Total	75 127	36 103	9 555	7 528	31 189

Au 31/12/2020, le taux global d'exécution des AP/CP est de 58 %; pour celles s'achevant en 2020, il est de 96 %.

2.2.4 Dette

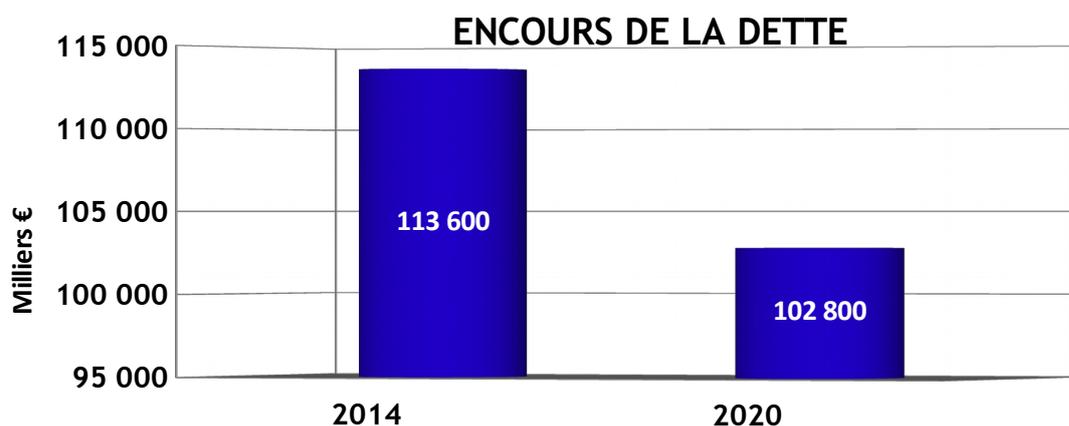
L'annuité de la dette, donc la dette remboursée en 2020, s'est élevée à 11,5 millions.

Elle se décompose ainsi :

- capital : 9,3 millions.
- intérêts : 2,2 millions.

L'encours de la dette baisse régulièrement depuis 2014 (source : état de la dette annexé au compte administratif).

Il était de 113,6 millions au 31/12/2014 et de 102,8 millions au 31/12/2020 ; en 2020, l'encours a diminué de 3,2 millions passant de 106 millions au 31/12/2019 à 102,8 millions.



3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Evolution de l'épargne depuis 2014

Milliers €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de gestion courante	109 907	112 346	111 557	113 380	115 180	117 623	119 460
- Dépenses de gestion courante	93 721	93 519	94 770	94 567	93 571	95 509	94 642
= EXCEDENT BRUT COURANT	16 186	18 827	16 787	18 813	21 609	22 114	24 818
+ Solde opérations exceptionnelles et financières hors dette	-692	-1 550	1 649	-2 815	1 736	3 836	-790
= EPARGNE DE GESTION	15 494	17 277	18 436	15 998	23 345	25 950	24 028
- Intérêts	3 160	3 125	2 744	2 600	2 403	2 574	2 234
= EPARGNE BRUTE (ou capacité d'autofinancement brute : CAF brute)	12 334	14 152	15 692	13 398	20 942	23 376	21 794
- Capital	8 059	8 337	8 370	8 233	8 405	12 522	9 279
= EPARGNE NETTE (ou capacité d'autofinancement nette : CAF nette)	4 275	5 815	7 322	5 165	12 537	10 854	12 515

L'épargne brute diminue en 2020 : de 23,3 millions, elle passe à 21,8 millions.

Cela résulte essentiellement de la progression moins importante des recettes courantes en raison de la crise sanitaire ; par ailleurs le solde des opérations exceptionnelles et financières est négatif en 2020.

L'épargne nette en revanche augmente, le remboursement en capital étant de 9,3 millions en 2020 contre 12,5 millions en 2019.

Malgré la baisse de l'épargne brute, grâce à la diminution de l'encours de la dette, le ratio de solvabilité, égal au rapport : encours de la dette/épargne brute reste en deçà de 5 années.

Milliers €	2019	2020
Encours de la dette au 31.12 (source état de la dette annexé au compte administratif)	106 048	102 774
Epargne brute	23 376	21 794
ENCOURS au 31.12 / EPARGNE BRUTE (en années)	4,5	4,7

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la totalité de la dette en stock, si l'intégralité de l'épargne brute y était consacrée.

Pour apprécier la situation de solvabilité de la commune il convient de se référer aux 3 zones déterminées pour ce ratio :

- * zone verte, « vertueuse » : inférieure à 8 ans;
- * zone orange, « endettement limite » : de 8 à 14 ans, surtout à partir de 12 ans;
- * zone rouge, « critique » (surendettement) : à partir de 15 ans.

Fin 2020, ce ratio progresse faiblement et reste « en zone verte ».

Rappelons que La loi de programmation des finances publiques pour la période 2018/2022, fixe à 12 années la limite de ce ratio d'endettement, pour les communes et les intercommunalités. Avec 4,7 années, la ville se situe bien en deçà de la limite « autorisée ».

4 FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les sources de financement de l'investissement se répartissent ainsi :

Milliers €	2020	%
Financement des investissements	46 509	
<i>Epargne nette</i>	12 515	26,91%
<i>Ressources propres d'inv. (RPI)</i>	22 146	47,62%
FCTVA	4 175	8,98%
Produits des cessions	5 753	12,37%
Remboursement avances, taxes urbanisme	12 218	26,27%
<i>Fonds affectés (amendes...)</i>	1 799	3,87%
<i>Subventions</i>	4 044	8,70%
<i>Emprunt</i>	6 005	12,91%

En 2020, l'épargne dégagée sur le fonctionnement et les recettes propres d'investissement (y compris les cessions foncières), ont permis de financer 74,5 % des dépenses d'investissement hors dette.

5 RATIOS

Le calcul des 10 ratios obligatoires pour les communes de plus de 10 000 habitants est effectué à partir des éléments issus du compte administratif 2020 et sur la base de la population DGF 2020, soit 78 453 habitants.

Les références de la strate proviennent de la Direction générale des collectivités locales (Site internet - collectivites-locales.gouv.fr- Les collectivités locales en chiffres 2020 - 4.7 a - Ratios financiers) et sont issues des comptes de gestion 2018 pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

	Béziers	Références strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 263,79 €	1 323,00 €
2 - Produit des impositions directes / Population	683,62 €	676,00 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 617,44 €	1 542,00 €
4 - Dépenses d'équipement brut / Population	382,40 €	332,00 €
5 - Encours de la dette / Population	1 310,00 €	1 410,00 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	257,07 €	213,00 €
7 - Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	60,87%	61,00%
8 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	85,45%	94,50%
9 - Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	23,64%	21,50%
10 - Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	80,99%	91,50%

6 RÉSULTAT ET SOLDE DE CLÔTURE

Fonctionnement (€)	2020
Dépenses réalisées (B)	111 370 922
Recettes réalisées (A)	129 581 608
Résultat de l'exercice (A - B)	18 210 686
Excédent antérieur reporté (C)	2 200 000
Résultat cumulé à affecter (A - B + C)	20 410 686

Le résultat cumulé de fonctionnement de 20,4 millions doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de l'investissement (réalisé 2020 et solde des restes à réaliser ou reports).

L'affectation du résultat fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Investissement (€)	2020
Dépenses réalisées (B)	58 290 809
Recettes réalisées (A)	61 307 830
Résultat de l'exercice (A - B)	3 017 021
Solde antérieur reporté (C)	-3 885 039
Solde cumulé (A - B + C) = Besoin de financement 2020	-868 018

Restes à réaliser Dépenses (F)	10 006 000
Restes à réaliser Recettes (E)	2 069 000
Solde (E - F)	-7 937 000

Le solde global d'investissement 2020 est égal à la somme du solde cumulé d'investissement (- 868 018 €) et de celui des restes à réaliser(- 7,937 millions), soit :
- 8,805 millions.

Il correspond au besoin de financement devant être couvert par le résultat de fonctionnement à affecter.

Le résultat de clôture de l'exercice calculé à partir des dépenses et recettes réalisées en Fonctionnement et Investissement, est positif et égal à : 19,6 millions (20,4 - 0,8 millions).

Il est conforme à celui du compte de gestion.

II - BUDGET ANNEXE

BUDGET ANNEXE « CONGRES »

Ce budget annexe retrace les opérations financières relatives à l'activité « Congrès » .

En 2020, en fonctionnement les réalisations sont les suivantes :

- recettes : 446 792,86 €

- dépenses : 442 038,93 €

La participation du budget principal à ce budget annexe s' est élevée à 380 000 €.

BEZIERS CONGRES

Dépenses de Fonctionnement (€)	2020
Charges à caractère général	190 068 €
Charges de personnel	240 373 €
Charges de gestion courante	0 €
Charges financières	402 €
Charges exceptionnelles	0 €
Opérations d'ordre	11 196 €
Total	442 039 €

Dépenses d'Investissement (€)	2020
Emprunts	44 800 €
Immobilisations corporelles	2 316 €
Immobilisations en cours	117 952 €
Total	165 068 €

Recettes de Fonctionnement (€)	2020
Produits du domaine et des services	33 023 €
Produits divers de gestion courante	413 770 €
Produits exceptionnels et atténuations de charges	0 €
Opérations d'ordre	0 €
Total	446 793 €

Recettes d'Investissement (€)	2020
Excédent de fonctionnement capitalisé	59 934 €
Opérations d'ordre	11 196 €
Total	71 130 €

Excédent antérieur reporté	11 930 €
-----------------------------------	----------

Résultat fonctionnement	4 754 €
--------------------------------	---------

Solde d'investissement	-93 937 €
-------------------------------	-----------

Solde antérieur reporté	-59 934 €
--------------------------------	-----------

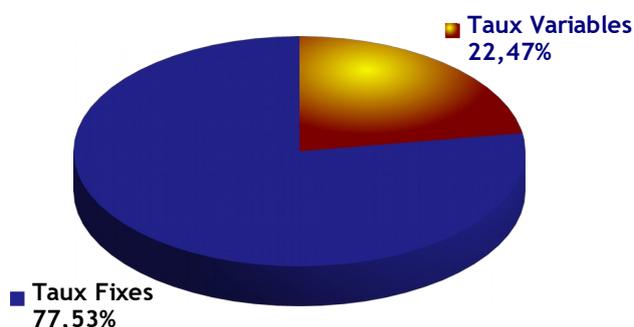
Résultat de clôture fonctionnement	16 684 €
---	----------

Solde clôture Investissement	-153 871 €
-------------------------------------	------------

Ce budget annexe ayant été clôturé au 31/12/2020, le résultat de clôture de fonctionnement et le solde de clôture d'investissement, feront l'objet d'une reprise au Budget principal 2021.

Annexe Dette

Structure de la dette



Au 31/12/2020, l'encours de 102,774 M€ reste sécurisé et le risque de taux maîtrisé.

Avec les emprunts 2020 souscrits en taux fixe et taux variable, la part de taux fixes diminue légèrement tout en restant prédominante (77,53%).

La part variable composée d'index classiques (euribor, TAG) est de 22,47 % .

La ville n'a plus d'emprunt structuré dans son encours : le dernier a été renégocié en 2019.

Le contexte de taux favorables (taux proches de 0 voire négatifs) nous permet de réaliser des économies et de baisser le taux moyen de la dette à 2,26%.

La dette de la ville est désormais positionnée à 100 % en A1 (69 % début 2014) dans la charte Gissler et donc sans prêt hors charte.

Répartition par prêteurs

Les partenariats sont toujours très diversifiés :

La SFIL (Société de Financement Local) est encore très présente dans l'encours de la ville (30%), en raison notamment de la sécurisation des anciens prêts structurés.

La Société Générale conserve une part significative de l'encours (22%).

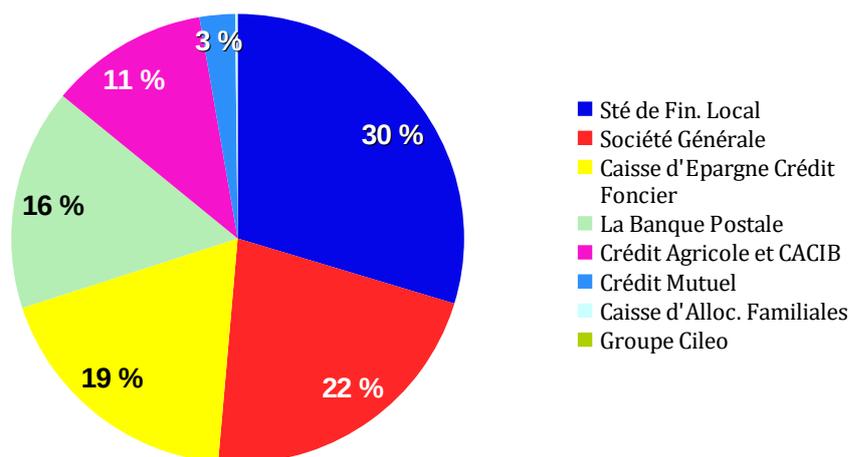
Le groupe BPCE (19%) voit son encours augmenter grâce à plusieurs prêts accordés depuis 2018.

Avec un nouveau prêt de 3M€ la Banque Postale est le 4ème prêteur de la ville (16%).

Le groupe Crédit Agricole avec un prêt de 3M€ souscrit en 2020 détient plus de 11 % de l'encours.

Les autres établissements représentent moins de 3 %.

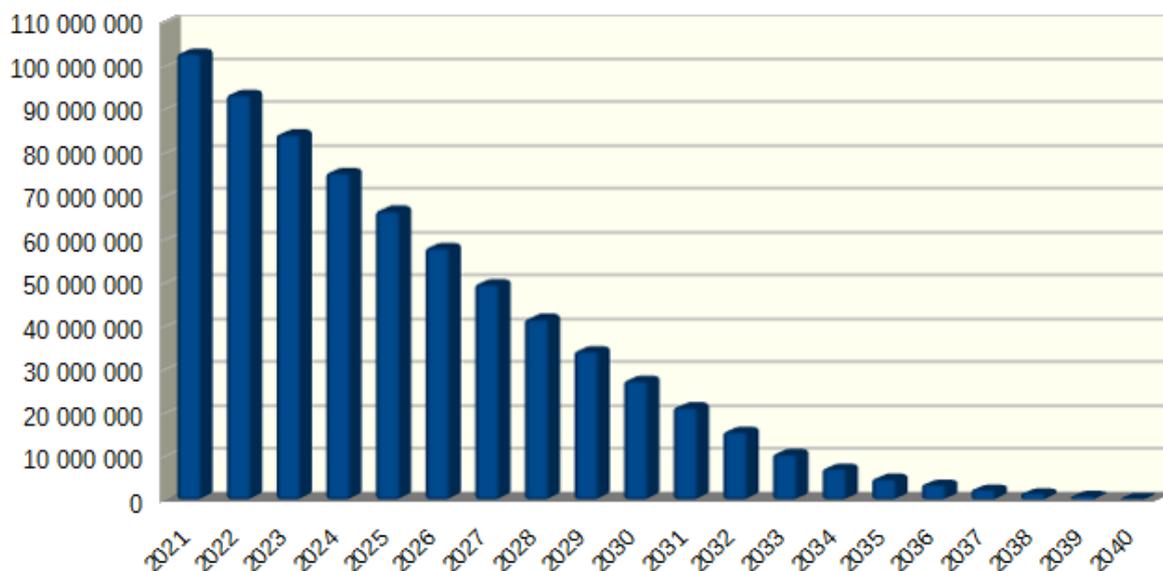
Répartition par Prêteurs



Profil d'extinction

Ce plan d'extinction fait l'objet d'une actualisation annuelle intégrant les nouveaux emprunts souscrits.

Encours au 1^{er} janvier N



L'encours de dette qui est de 102,774 millions au 31/12/2020 (montant du capital à rembourser pour la totalité des emprunts contractés par la ville à ce jour) s'éteindra en 2040. Il diminue de 3, 274 millions par rapport au CA 2019.

Sur les prochaines années, le capital à rembourser devrait rester proche de 9 millions d'euros puis de 8,5 millions.